

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/07/2024 - B2024/029472 - 2009 B 00577 - 510 177 728 - A.G MOTORS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		6 400		6 400	6 400
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 200	1 200		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 259	8 674	585	1 337
	Autres immobilisations corporelles	6 260	6 260		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		16 719	16 134	585	1 337
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 000		2 000	100
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	57		57	760
	Autres créances	4 400		4 400	4 389
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	10 946		10 946	3 108
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	17 403		17 403	8 357
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		40 522	16 134	24 389	16 094

TRACKER SYSTEM
 SARL A.G. MOTORS
 83 Rte de Genas 69122 CHAULX EN VELIN
 Tél. 09 86 78 75 03
 RCS 510 177 728

Certifié Conforme à l'original

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 681	3 595
	Résultat de l'exercice	5 550	(1 914)
	Subventions d'investissement		
Provisions	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	15 231	9 681
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Provisions	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 265	25
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 355	5 823
	Dettes fiscales et sociales	226	47
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	312	518
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 158	6 413
DETTES (1)	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	24 389	16 094
DETTES (1)	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 549,99	(1 913,76)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 158	6 413
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
DETTES (1)	(3) Dont emprunts participatifs		

TRACKER SYSTEM
SARL A.G. MOTORS
83 Rte de Gonas 69120 VAULX EN VELIN
Tél. 09 86 73 75 03
RCS 510 177 728

*Certifié conforme
à l'original*

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	6 773		6 773	4 460
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	13 691		13 691	10 994
	Montant net du chiffre d'affaires	20 464		20 464	15 454
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				890
	Autres produits			10	1
	Total des produits d'exploitation (1)			20 474	16 345
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 717	687
	Variation de stock			(1 900)	2 366
	Achats de matières et autres approvisionnements				47
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			12 757	13 941
	Impôts, taxes et versements assimilés			599	812
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			751	753
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			14 924	18 606
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 550	(2 261)	

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS

83 Rte de Genas 69120 VAULX EN VELIN

Tél. 09 86 73 75 03

RCS 510 177 728

*Certifié conforme
à l'original*

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		5 550	(2 261)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		5 550	(2 261)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 237
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		1 237
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		890
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		890
RESULTAT EXCEPTIONNEL			347
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		20 474	17 583
TOTAL DES CHARGES		14 924	19 496
RESULTAT DE L'EXERCICE		5 550	(1 914)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS

83 Rte de Genas 69120 VAULX EN VELIN

Tél. 09 86 73 75 03

RCS 510 177 728

Cet état financier est conforme à l'original

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe Bilan /3	4
Charges à payer (avec détail)	5

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **24 389 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **20 474 euros** et un total **charges** de **14 924 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **5 550 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS

83 Rte de Gargas 83120 VAULX EN VELIN

Tél. 09 80 73 75 03

RCS 510 177 728

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conforme à l'original

Créances

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avances	4 457	4 457	
TOTAL	4 457	4 457	

Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 355	5 355		
Dettes fiscales et sociales	226	226		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 577	3 577		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 158	9 158		

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS

83 Rue de Genas 69130 VAULX EN VELIN

Tél. 09 88 73 75 03

RCS 510 177 728

Conforme à l'original

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS

83 Rte de Senas 69120 VAULX EN VELIN

Tél. 09 86 73 75 03

RCS 510 177 728

Conforme à l'original

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 000	5 054	(1 054)	-20,85
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	4 000	5 054	(1 054)	-20,85

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS

83 Rue de Gennes 69120 VAILLEX VELIN

Tél. 09 86 73 75 03

RCS 510 177 728

Conforme à l'original

A.G MOTORS
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000.00 euros

Siège social : 83 route de Genas 69120 Vaulx en Velin
510 177 728 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS le 31 décembre 2023

Monsieur Jean-Claude AVERSA, gérant de la société A.G MOTORS, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

1) ACTIVITE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 20 474 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 14 924 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Achats de marchandises pour 2 717 euros,
Autres charges externes pour 12 757 euros,
Dotations aux amortissements 751 euros,
Dotations aux provisions 0.00 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 5 550 euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

JCA 9/5

2) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

3) EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre activité reste stable depuis le début de l'exercice, nous espérons cependant réaliser un résultat positif.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les comptes de l'exercice font ressortir un bénéfice de 5 550 euros.

Ce résultat pourrait être affecté de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 550 euros serait distribué aux associés à hauteur de 4 750 euros, dotation réserve légale en totalité 800 euros, le compte report à nouveau à hauteur de 1 681 affectation au compte autres réserves.

Les associés décident la distribution de 4 750 euros qui seraient affectés à titre exceptionnel suivant les modalités suivantes : 100 % soit 4 750 euros à Mr AVERSA avec effet au 1^{er} juillet 2024.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

néant

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies de CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

En applications des dispositions des articles 50 de la loi du 24 juillet 1966 et 42-2 du décret du 23 mars 1967, nous relatons les conventions qui doivent être reportées sur le registre des décisions des associés.

Le gérant



A.G MOTORS
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000.00 euros

Siège social : 83 route de Genas 69120 Vaulx en Velin
510 177 728 RCS LYON

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS
WISEES PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

En application des dispositions des articles 50 de la loi du 24 juillet 1966 et 42-2 du décret du 23 mars 1967, le présent rapport relate les conventions qui doivent être reportées sur le registre du gérants.

Monsieur Jean-Claude AVERSA, gérant n'a pas perçu de rémunération au cours de l'exercice écoulé, a perçu le remboursement sur justificatif de ses frais de déplacements et de représentation engagés pour le compte de la société.

Le Gérant



A.G MOTORS
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000.00 euros

Siège social : 83 route de Genas 69120 Vaulx en Velin
510 177 728 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES

DU 29 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 29 mai, au siège social,

Monsieur Jean-Claude AVERSA
demeurant 21, Place Saint Clair 34300 Agde propriétaire de 250 parts de 16 euros.

Madame Valérie MARTINEZ
demeurant 25, Chemin du Laquay 69200 Vénissieux propriétaire de 250 parts de 16 euros.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Jean-Claude AVERSA, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- La mention des conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

JCA

q/v

PREMIERE DECISION

Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 5 550 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Les associés décident que bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 550 euros serait distribué aux associés à hauteur de 4 750 euros, dotation réserve légale en totalité 800 euros.

Les associés décident la distribution de 4 750 euros qui seraient affectés à titre exceptionnel suivant les modalités suivantes : 100 % soit 4 750 euros à Mr AVERSA.

Les associés rappellent qu'il n'a pas été distribué de dividende sur l'exercice 2022.

qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre de l'exercice au 31 décembre 2023, soit 9.50 euros pour chaque part.

TROISIEME DECISION

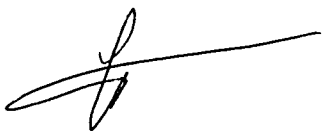
Conformément aux dispositions de l'article 50, al. 3, de la loi du 24 juillet 1966, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et les associés, savoir : néant

QUATRIEME DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

J-Claude AVERSA



Valérie MARTINEZ

